



Association à but non lucratif d'aide aux veuves rwandaises sidéennes et soutiens de famille.

Assemblée Générale

2 avril 2005

ASLEC Sierre



Association à but non lucratif d'aide aux veuves rwandaises sidéennes et soutiens de famille.

13 membres présents dont 7 membres du comité

Excusés : 3 membres

Début 17h15

Fin 18h15

Le Président prend la parole :

Mesdames, Messieurs, chers Membres,

Cette année 2005 marque une étape symbolique pour notre Association. En effet, c'est aujourd'hui la première Assemblée Générale depuis sa création. Nous avons, de plus, commencé concrètement notre action au Rwanda. Je vous remercie toutes et toutes d'être venu ici en cette fin d'après-midi.

Voici le programme de notre AG

1. Introduction
2. Activités 2003 / 2004
3. Action au Rwanda
4. Rapport de la Trésorière
5. Rapport des vérificateurs des comptes
6. Décharge au Comité
7. Comité et vérificateurs
8. Projets d'activités 2005
9. Budget 2005
10. Tour de table
11. Clôture
12. Apéritif

1. Introduction

En début de l'année 2004, le 18 janvier, a eu lieu l'inauguration, le lancement officiel de notre association, à Sierre. A cette fête nous avons eu plus de 120 participants, dans un climat d'échanges et de bonne humeur.

Depuis cette date, le Comité s'est réuni 12 fois. Son activité a été de mettre en place les différentes activités pour l'année 2004, de préparer l'action concrète sur le terrain au Rwanda, de parfaire les dossiers de présentation, d'organiser des rencontres avec la presse, de mettre sur pied des actions de présentation de notre Association pour la recherche de membres, la récolte de fonds,...

2. Activités 2003 / 2004

Les différentes activités réalisées ont été les suivantes :

- soirée de conte au profit de notre association, fin 2003
- lancement officiel et public à Sierre
- interviews, articles et émissions dans les médias et journaux romands (Le Journal de Sierre, le Nouvelliste, l'Arc-en-Sierre, le Femina, Rhône FM,...)
- recherche active de membres, de dons et de subsides
- demande de reconnaissance du statut d'ONG. Cette demande est toujours en cours.
- Lancement du site web de l'association, avec toutes les informations nécessaires et un forum de discussion, de présentations, d'informations, de questions,...
- Présentation de l'association à Genève pour IBUKA dans le cadre des commémorations du Génocide des Tutsis du Rwanda
- Tenue d'un stand et information aux Journées de la Diversité à Monthey
- Tenue d'un stand et information lors du Festival Maranatha à Fribourg
- Élaboration de cartes et de confitures de l'association
- Contacts et partenariat avec les Magasins du Monde pour la vente des cartes et des confitures
- Tenue d'un stand et informations pour la journée mondiale du Sida, à Sierre
- Présentation lors des soirées théâtrales « L'Histoire d'un mec » dans tout le Valais
- Contacts et consolidation des relations avec les différents acteurs et partenaires de notre action au Rwanda
- Mise à jour des informations et des différents documents de présentation de l'association
- Visite au Rwanda de deux membres du comité

Toutes ces actions n'auraient pas pu être entreprises sans l'engagement du Comité, ainsi que par la présence active de certains de nos membres, que je remercie vivement.

3. Action au Rwanda

Introduction

Au Rwanda, les nombreuses veuves sont quotidiennement confrontées aux traumatismes, à la pauvreté, à la marginalisation, et au fléau du SIDA. Elles ont besoin d'un encadrement psychosocial afin de pouvoir rétablir leur équilibre psychologique. Elles ont également un grand besoin d'un appui financier, notamment dans le domaine de la santé, afin qu'elles puissent développer quelques activités génératrices de revenus pour leurs familles. Il faut savoir que le revenu mensuel moyen est de 20'000 FRW, soit environ 50 CHF, mais que bien souvent ces femmes ne l'ont même pas.

Selon le Centre national de Traitement et de Recherche sur le SIDA (TRAC), au Rwanda 13 personnes sur cent sont atteintes du SIDA. D'après une étude de 1999-2000, réalisée par l'AVEGA (Association des veuves rescapées du génocide), portant sur les violences faites aux femmes, il ressort que sur un échantillon de 1'200 veuves interrogées, 66% étaient séropositives. De plus, sur un échantillon de 250 femmes violées, la séroprévalence était de 95%. L'AVEGA estime également qu'environ 500'000 femmes ont été violées lors du Génocide de 1994. Une autre récente étude de 2004, faite par le SURF (Rwandan Survivors Fund) estime qu'environ 25'000 femmes vivent avec le SIDA déclaré au Rwanda et que 8'000 d'entre elles ont un urgent besoin de médication.

Fonctionnement

Après plusieurs recherches, il s'est avéré qu'il existe un bon nombre d'associations gouvernementales ou non-gouvernementales proposant des tests de dépistage, des conseils, de la sensibilisation, mais aucune pour supporter et encadrer le suivi de distribution des médicaments, une fois la maladie déclarée.

Ce sont notamment ces derniers actes qui font l'objet de l'action de notre association.

Devant l'ampleur de la tâche, notre association s'est focalisée sur la région de Kibungu ville, la région dans laquelle a grandi l'initiatrice de l'association, à quelques 100 km de Kigali.

Dans l'optique de ne pas créer encore de nouvelles structures et de bénéficier des actions sur place, notre association travaille en partenariat avec une ONG local : SWAA (Society for Women and AIDS in Africa) Rwanda. Cette dernière proposant déjà, à Kibungu, un soutien psychosocial, des visites à domicile, des conseils nutritionnels, des cours de sensibilisation et de conseils, nous avons conclu avec elle un mémorandum d'accord pour une entraide mutuelle. Nous travaillons également avec le TRAC à Kigali, par le biais de l'une de nos membres actives, Angélique Gahamanyi, infirmière, pour les consultations et examens médicaux, ainsi que la distribution de médicaments pour les trithérapies.

Nous avons eu la chance, avec Jeanne d'Arc, de pouvoir nous rendre sur place, au Rwanda, à la fin de l'année 2004. Nous avons vu, sur place, la réalité du travail à effectuer et des différentes façons de travailler, d'appréhender les choses. Nous avons pu rencontrer Angélique et le SWAAR. Nous nous sommes rendu compte qu'il existe un programme au TRAC de Kigali pour une distribution gratuite de médicaments de trithérapies, pour peu que les patients se rendent eux-mêmes au TRAC.

Notre association prend donc maintenant en charge :

- *le suivi médico-social effectué sur place à Kibungu*
- *le financement des déplacements vers Kigali (aller et retour)*
- *le financement des ordonnances, des consultations et des examens médicaux au TRAC à Kigali*
- *le financement des repas de midi à Kigali le jour de la consultation*
- *le financement de l'assurance mutuelle (pour les médicaments contre les maladies opportunes)*

Dans son domaine, notre association fait office de pionnière, car dans la région nous sommes les premiers à mettre en place un tel encadrement.

Après discussion avec la secrétaire exécutive du SWAA, Mme Rose Gahire, nous nous sommes rendu compte qu'il était nécessaire et plus simple, afin de recevoir un suivi et de permettre un contrôle comme nous le voulons, d'avoir, sur place, dans les bureaux du SWAA de Kibungu, une infirmière qui nous est attribuée et qui sera en charge du suivi médico-social complet de nos bénéficiaires.

Ce suivi médico-social consiste en :

- *Tenir à jour un recueil de données du contexte socio-médical de la personne (famille, travail, moyens financiers, etc...)*
- *Encadrement personnalisé du vécu de la maladie (hygiène de vie, alimentation, observation d'éventuels nouveaux symptômes, etc...)*
- *Accompagnement, informations et conseils concernant les médicaments (effets secondaires, observance du traitement,...) et la prise de la médication*
- *Suivre de près les consultations, résultats des examens et les conseils du TRAC pour chaque bénéficiaire*
- *Respect du secret professionnel*
- *Accompagnement des bénéficiaires, en transports publics, pour les visites et examens médicaux à l'hôpital de Kigali*
- *Prise des contacts pour financement de l'assurance mutuelle pour les bénéficiaires et leur famille*
- *Réserver un moment de rencontre pour les membres de l'association qui peuvent passer au Rwanda*

Le comité a reçu, en collaboration avec Angélique, les différents CV des postulants et il a fait son choix. Il s'agit de Mme Léonille Musabanema. Son début d'activité est fixé au début avril de cette année, plus précisément le 11 avril 2004.

En sus de cela, ces personnes établissent et nous font parvenir un rapport mensuel, avec notamment la mention des médicaments choisis pour chaque traitement, des nouvelles de l'état de santé des personnes bénéficiant du traitement médical (valeur des CD4 et autres symptômes,...), difficultés rencontrées, propositions d'amélioration,...

Ces personnes sont les répondantes directes au Rwanda vis-à-vis de nos bénéficiaires et de notre association.



Association à but non lucratif d'aide aux veuves rwandaises sidéennes et soutiens de famille.

Les Bénéficiaires

Les bénéficiaires potentielles de notre action sont malheureusement très nombreuses, et ce malgré les critères de sélection que nous avons mis en place, à savoir :

- nos bénéficiaires doivent être des veuves atteintes du SIDA
- elles doivent avoir déjà effectué auparavant un test HIV
- elles doivent être membres du SWAA Kibungo
- elles doivent avoir au minimum trois enfants à leur charge, dont aucun ne doit être infecté par le VIH
- elles doivent aussi être impérativement dans une phase psychologique de compréhension de la maladie du SIDA

Le SWAAR nous a soumis une liste de personnes qui seraient susceptibles de bénéficier de notre soutien.

Coûts de l'action

Lorsque nous avons débuté notre Association, en janvier 2004, le suivi d'une bénéficiaire comprenait encore en plus le coût des médicaments de trithérapie. Notre budget initial était prévu pour la prise en charge de 5 femmes pour un montant total de CHF 12'000, y compris les différents frais administratifs, bancaires, etc.,

Les médicaments de trithérapies étant fournis par le TRAC, nous avons pu recalculer l'étendue de notre action. Nous avons décidé de garder le même budget et de répartir cela sur plus de bénéficiaires. En effectuant nos calculs, nous avons pu prendre en charge, depuis le début décembre 2004, un total de 17 femmes.

Nous verrons tout cela plus en détails tout à l'heure lors de la présentation du budget 2005.

Action concrète au Rwanda

Dès décembre 2004 notre association a pu prendre en charge 17 bénéficiaires. De fait, nous travaillons pour le moment directement avec le SWAA Kibungo, en attendant l'engagement et le début d'activité de notre infirmière.

Le SWAA Kibungo nous a soumis ces bénéficiaires. Il leur fournit conseils et informations et les accompagne, aux moments nécessaires, au TRAC à Kigali, via les transports publics Stella, pour les visites médicales et si besoin différents examens médicaux. Ces visites se déroulent sur toute la journée et un repas chaud et équilibré est pris à midi. Les médicaments sont ensuite distribués directement au TRAC, sous la surveillance des structures du TRAC et d'une infirmière. Une fois leurs visites et examens terminés, nos bénéficiaires rentrent à Kibungo. En attendant leur prochain déplacement, elles peuvent toujours profiter des informations et conseils dispensés par le TRAC et prochainement par notre infirmière.

4. Rapport de la Trésorière

Je passe maintenant la parole à notre trésorière, Anne-Françoise Roduit Reinert, qui va vous présenter les comptes 2003 et 2004

Comptes 2003

Cotisations	750.00 CHF	
Don soirée de contes	600.00 CHF	
Dons divers	1'000.00 CHF	
Intérêts CCP	0.20 CHF	
Frais CCP		19.10 CHF
	2'350.00 CHF	19.10 CHF
Solde		2'331.10 CHF
Total	2'350.20 CHF	2'350.20 CHF

Comptes 2004

Cotisations	4'510.00 CHF	
Dons	4'095.00 CHF	
Don Fondation Michel Zufferey	5'500.00 CHF	
Don Commune de Sierre	7'000.00 CHF	
Recettes et actions diverses	1'057.70 CHF	
factures diverses (bureautique, timbres,...)		593.00 CHF
versements pour action/compte au Rwanda		500.00 CHF
impression cartes		853.25 CHF
site Internet		75.00 CHF
téléphones au Rwanda		180.00 CHF
inscription festival Maranatha		100.00 CHF
inscription déclaration de Berne		50.00 CHF
achats pour réalisation confitures		90.95 CHF
Intérêts CCP	9.05 CHF	
Frais CCP		91.20 CHF
	22'171.75 CHF	2'533.40 CHF
Solde		19'638.35 CHF
Total	22'171.75 CHF	22'171.75 CHF

Bilan 2003

	Actif	Passif
Poste	2'331.10 CHF	
Capital		2'331.10 CHF
Totaux	2'331.10 CHF	2'331.10 CHF

Bilan 2004

	Actif	Passif
Poste	20'841.20 CHF	
Caisse	1'128.25 CHF	
Bénéfice reporté		2'331.10 CHF
Bénéfice de l'exercice		19'638.35 CHF
Totaux	21'969.45 CHF	21'969.45 CHF

5. Rapport des vérificateurs des comptes

Maintenant, place au rapport des vérificateurs des comptes, par M. Cuadrado. Ce dernier précisent la bonne tenue des comptes et leur exactitude.

6. Décharge au Comité

Selon les comptes présentés et selon la recommandation faite par les vérificateurs des comptes, je demande à l'Assemblée d'accepter et de donner décharge au Comité pour les comptes des années 2003 et 2004. Nous allons procéder par vote à main levée.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité des membres présents.

Qui accepte de donner décharge au comité ? Unanimité

Puis qui s'abstient de voter ? Personne

Et finalement qui refuse de donner décharge au comité ? Personne

7. Comité et vérificateurs

Je remercie tout d'abord notre Comité pour son engagement depuis la création de notre association. Il a fait de l'excellent travail et je pense que l'on peut ici le féliciter par des applaudissements.

Depuis notre création en 2004, Mme Anne Martin nous a secondés et a très bien tenu le poste de Responsable du Marketing. Elle souhaite maintenant se retirer de cette fonction, en restant encore membre active. Pour son travail et son apport, encore merci.

Notre comité se trouve maintenant avec deux sièges vacants, à savoir le Responsable Marketing et le Consultant. Pour ces deux fonctions notre comité a déjà reçu des personnes.

Tout d'abord, Mme Patricia Possetti Bonvin comme Responsable Marketing. Je demande à l'assemblée de confirmer cette candidature et la décision du comité, par un vote à main levée :

accord ? Unanimité -1

abstention ? 1

contre ? 0

Puis M. Frédéric Schaffner comme Consultant. Frédéric s'excuse, il n'a pas pu venir suite à un empêchement de dernière minute. Ici encore je demande à l'assemblée de confirmer cette candidature et la décision du comité, par un vote à main levée :

qui est d'accord ? Unanimité
qui s'abstient ? Personne
qui est contre ? Personne

Je tiens ici également à remercier nos deux vérificateurs de comptes, Mme Nathalie Bonvin, qui s'est excusée pour cette assemblée, et M. Juan Cuadrado. Les vérificateurs de comptes sont confirmés à l'unanimité des membres présents.

8. Projets d'activités 2005

- Assemblée Générale le 2 avril
- participation aux Rencontres de la Solidarité à Sierre le 9 avril
- Journée Ateliers le 15 octobre
- présence et animations dans le cadre de la journée mondiale du SIDA le 1er décembre
- vente de cartes et de confitures
- recherche active de nouveaux membres,
- consolidation et fidélisation des membres actuels
- recherche de dons, subsides

Vous recevrez en temps voulu les différentes informations concernant ces activités.

9. Budget 2005

	Sorties CHF	Entrées CHF
Coûts des bénéficiaires	2'200.00	
Versements SWAA pour Infirmière	5'500.00	
Défraiements membre actif au Rwanda	1'000.00	
Frais administratifs et fonctionnels (lettres, frais bancaires, téléphones, marketing, manifestations,...)	3'300.00	
Cotisation des membres		5'250.00
Dons, recettes et subsides		6'750.00
TOTAL	12'000.00	12'000

Notre budget 2005 se monte à environ 12'000.00 CHF, les montants étant payés, versés soit en francs suisses, soit en dollars américains, soit en francs rwandais. Cette somme inclut les coûts de la prise en charge des bénéficiaires, le salaire de notre infirmière, les défraiements de notre membre actif au Rwanda, ainsi que les différents frais administratifs (téléphones, courriers, frais bancaires, marketing,...).

Nos sources de revenus sont d'une part nos membres (35 à ce jour, sans compter les membres d'honneur) et d'autre part les différents dons, subsides et revenus d'actions de présentation.

En répartissant le budget sur le nombre de bénéficiaires nous arrivons environ 710.00 CHF par bénéficiaire et par année

Vous pouvez trouver ces détails, ainsi que la répartition des coûts par bénéficiaire, dans les différents documents à disposition au fond de la salle.

Détails des coûts annuels par bénéficiaire pour 2005

Frais annuels par femme (FRW)					
Sujet, explications et détails	Nbre / an	Prix unitaire	TOTAL FRW	~ CHF	~ US\$
Voyages , 1 voyage Kibungo – Kigali – Kibungo par mois	12	2'500	30'000.00	67.00	55.00
Médicaments trithérapie	12	0.00	0.00	0.00	0.00
Examens divers			2'000.00	4.50	3.50
tuberculose	1	0.00			
radio du thorax	1	2'000.00			
CD4/8	1	0.00			
Consultations médicales , 1x par mois	12	500.00	6'000.00	13.50	11.00
Assurance mutuelle , pour la famille	1	7'000.00	7'000.00	16.00	12.70
Repas , 1 repas par voyage à Kigali par mois	12	1'000.00	12'000.00	27.00	21.80
Coûts de base annuels par femme en FRW			60'000.00	128.00	104.00

Au 8.1.2004 : 100 CHF valent ~45'000 FRW, 100 US\$ valent ~55'000 FRW

10. Tour de table

La parole est maintenant à vous tous, si vous avez des questions, des remarques, ... nous sommes à votre écoute et à votre disposition

- Le budget de l'an prochain est-il basé sur le fait que l'on reste à 17 patientes ?

Réponse de Yann Pellissier : *Oui, la tentation serait d'augmenter le nombre de bénéficiaires, mais il faut se rendre compte qu'une bénéficiaire est prise en charge pour toute sa vie. Soyons limitatifs, pour être sûrs d'assurer un suivi à long terme.*

- La « doyenne » voudrait féliciter le comité pour le travail effectué. Après avoir vu la journée du 18, elle n'était pas très optimiste. Pour avoir elle aussi lancé une association qui s'occupe de donner des bourses dans le cadre secondaire au Rwanda, elle sait quel travail cela peut représenter. Elle nous encourage et trouve formidable le travail fait.
- M. Pellissier tiens à féliciter le comité, mais a une remarque. Tout ce travail se fait, et se fait bien, mais les membres cotisants sont peu au courant de ce qu'il se passe sur l'année. Avoir 2 ou 3 fois dans l'année une sorte de bulletin de nouvelles, tenant au courant des interventions qui se passent ici, actions, etc. serait une bonne chose.

Réponse de Anne-Françoise Roduit : *c'est une chose dont nous avons beaucoup parlé. L'année dernière le travail était de la « mise en place ». Le concret a débuté début décembre. Un suivi pour les membres est une chose que cette année nous allons mettre en place. Nous avons maintenant un dossier de présentation qui est très représentatif de ce que nous avons fait.*

Réponse de Yann Pellissier : *nous n'avons pas commencé l'action avant décembre, nous avons beaucoup de pistes, d'idées, mais rien de concret. Le Rwanda est loin, il faut être sur place pour travailler concrètement. Nous n'avons pas négligé les membres, mais nous sommes focalisés sur le fait de lancer l'association sur des rails solides. Mais nous avons très peu sollicité les membres. C'est en effet un point d'honneur d'informer les membres. Nous avons aussi moins d'activité cette année.*

Prise de parole par Anne Martin : *il faut savoir que cela fait partie du cahier des charges d'Angélique, de fournir un retour sur les femmes au Rwanda, sur comment se déroule l'action concrète au Rwanda ; nous n'avons pas ce retour avant maintenant. Pour commencer un travail concret même en Suisse, 2 ans c'est rapide. Et là c'est au Rwanda, ça complique encore les choses.*

Prise de parole par M. Emery : *en tant que membre on peut aussi prendre les devants, soit par Internet et le forum où l'on peut poser des questions et avoir des réponses, soit par des lettres. La communication doit aller dans deux sens, c'est intéressant aussi pour un comité.*

Prise de parole par Anne Martin : *il nous a fallu aussi du temps, à nous, pour connaître les organismes qui fonctionnaient sur place, on ne pensait pas travailler avec eux au départ, car on ne les connaissaient pas. Le Rwanda est le pays d'Afrique où le plus d'ONG se sont greffées de manière « sauvage ». Nous avons voulu éviter cela et nous joindre à des choses existantes. Le TRAC paie les médicaments pour la trithérapie, c'est grâce à cela que nous pouvons prendre en charge plus de femmes, et cela donne des besoins différents. Tous cela a mis des mois à se mettre en place.*

Prise de parole par M. Pellissier : *moi je pensais pour l'avenir, il est important de ne pas délaissier les membres ; il est vrai que l'on peut chercher l'information, mais on est tellement sollicités, que l'on doit faire des choix à un moment donné. On fait souvent des choix sur quelque chose sur laquelle on a plus d'affinités. Il faut arriver à sensibiliser les membres que l'on est là, que l'on travaille, que l'on avance. Que le don que l'on fait est important, utile.*

Prise de parole par Anne Martin : *l'idée est maintenant de faire une feuille d'information, comme un retour du travail effectué sur place et en Suisse.*

- Mme Bruttin, qui se présente comme la « doyenne » de l'assemblée : *il est important de « travailler » au Rwanda. Le travail doit se faire en commun avec les gens de là-bas. Là nous nous rejoignons. Nous leur redonnons confiance en allant travailler avec eux.*
- M. Emery : *à propos de nos relations avec le TRAC, avons-nous un contrat avec eux ?*

Réponse de Yann Pellissier : *nous n'avons pas de contrat puisque ils soignent les personnes qui vont chez eux. L'Etat Rwandais subventionne, aide le TRAC, de même que certaines grandes ONG. Il y a donc très peu de chance que le TRAC dise un jour que les médicaments deviennent payants. C'est une structure officielle, non une ONG qui pourrait partir du jour au lendemain.*

- Mme Bruttin : *Que veut dire acquérir le statut d'ONG ?*

Réponse de Yann Pellissier : *cela est déjà nécessaire pour pouvoir se prévaloir de l'appellation d'ONG. De plus, cela facilite les contacts. Nous sommes reconnus, nous avons une reconnaissance étatique.*

11. Clôture

Nous sommes toutes et tous concernés par le présent et le future de notre Association. N'hésitez pas à parler de nous, de notre action tout autour de vous et, pourquoi pas, ramener de nouveaux membres ! Vous trouverez des dossiers de présentation, des dépliants et des formulaires d'inscription à l'entrée de la salle.

L'ordre du jour étant terminé, je déclare l'Assemblée Générale du 2 avril 2005 officiellement close...

12. Apéritif

... et ceci me permet de vous inviter, toutes et tous, à un petit moment d'échanges et de discussion autour d'un verre. Merci encore.